

Psychologie du développement (fiche nationale)

RNCP38992 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	124
Formacode(s)	14420, 14414, 14441, 14405
Code(s) ROME	K1104, K2401, K1207, K1103, K2111
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	30/06/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE · SIRET : 13001533200013

UNIVERSITE PARIS CITE · SIRET : 13002573700011

UNIVERSITE PARIS NANTERRE · SIRET : 19921204400010

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

ACTIVITÉS VISÉES

- Diagnostics et interventions psychologiques
- Administration de la preuve expérimentale dans l'analyse des conduites de l'enfant et de l'adolescent
- Utilisation avec discernement et réflexion éthique de la connaissance scientifique dans de vastes domaines d'applications sur le développement de l'enfant et de l'adolescent (en santé, neuropsychologie et neurosciences, éducation, comportement social ou cognitif, etc.)
- Analyse des problématiques psychologiques, des activités, relations et milieux de vie et développements
- Évaluation à partir de méthodes cliniques ou autres (en laboratoire, enquêtes...) et diagnostic
- Prévention, soin, médiation et accompagnement des personnes
- Conduite de projet et d'intervention au sein des institutions
- Conduite d'une démarche de recherche y compris production et transmission de connaissances
- Communication dans le cadre des activités cliniques

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche

du domaine

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
 - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
 - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
 - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
 - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
 - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles
- Compétences spécifiques
- Maîtriser la littérature scientifique et les modèles pertinents par rapport à son champ d'activité.
 - Référencer les connaissances théoriques aux situations-problèmes rencontrées sur le terrain
 - Identifier, sélectionner, synthétiser, et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
 - Se tenir à jour sur l'actualité des modalités et techniques d'intervention psychologiques et leur efficacité.
 - Analyser la demande, en proposer une reformulation ou la co-construire avec les demandeurs en fonction des besoins mis à jour et des objectifs visés
 - Conduire un entretien (individuel ou en groupe), une anamnèse
 - Utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés à la situation et au(x) public(s) : observations, entretiens, tests psychologiques...
 - Chercher des informations complémentaires (par observation, enquête, expérimentation...)
 - Analyser, mettre en lien et interpréter les informations recueillies
 - Établir un diagnostic permettant l'élaboration de propositions d'intervention en psychologie fondées théoriquement
 - Établir un diagnostic permettant l'élaboration de propositions d'intervention informées par les connaissances en psychologie du développement.
 - Situer les particularités d'une personne par rapport à des repères connus dans les modèles de développement en étant sensibles aux périodes de transition.
 - Prendre en compte la pluralité des développements notamment selon les situations de vulnérabilité, de handicap et des troubles neuro-développementaux (diagnostic, approches et mise en place de remédiation adaptée).
 - Pratiquer l'observation clinique de l'enfant à tous les âges.
 - Repérer précocement des signes souvent associés à des troubles du développement.
 - Ajuster ses observations, son écoute clinique et son discours à l'âge de l'enfant et son niveau de développement.
 - Mener un examen psychologique adapté à l'âge de l'enfant : choix des outils, passation, analyse et compte rendu.
 - Elaborer et concevoir une intervention ciblée et adaptée (objectifs, modalités...)
 - Mettre en place une intervention (conseil, orientation, prévention, soin, formation...)
 - Evaluer le bénéfice de l'intervention et réajuster, le cas échéant
 - Intervenir sur les médiations (contexte familial, socio-économique, groupe de pairs, institutionnels) entre les déterminants connus et leurs conséquences développementales probables.
 - Accompagner et encourager le développement de l'enfant à tous les âges en prenant en compte son contexte

culturel, social, éducatif et institutionnel, tout au long de sa vie, et en fonction de son handicap/ses troubles/sa pathologie, son âge, et son niveau de fonctionnement.

- Accompagner l'enfant à tous les âges dans ses relations socio-émotionnelles au sein des groupes tels que la famille et les pairs dans une perspective épigénétique.
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité des situations
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité, en respect des évolutions de la réglementation
- Inscrire son activité dans le respect des règles juridiques, déontologiques et éthiques de la profession de psychologue (code de déontologie des psychologues)
- Interroger sa pratique dans le cadre de participation à des groupes de travail, de pilotage ou d'analyse des pratiques.
- Se positionner professionnellement dans une équipe pluridisciplinaire et situer son rôle par rapport aux autres intervenants du secteur d'exercice (santé, social, éducation, travail, justice, ...).
- S'inscrire dans les réseaux et différents partenaires intervenant dans la prise en charge
- Inscrire son activité dans le respect des cadres institutionnels : contribuer au projet de service, au projet d'établissement
- Analyser les politiques sociales et leur répercussion sur les pratiques professionnelles
- Appréhender l'environnement juridique qui régit le monde du travail
- Mobiliser et coordonner les personnes et institutions impliquées dans le développement de l'enfant et l'adolescent (médecins de famille, enseignants, professionnels de santé, etc.).
- Interagir avec les institutions de protection de l'enfance et utiliser les procédures de signalement ainsi que le contexte psycho légal dans lequel ces procédures s'inscrivent
- Adapter la communication aux destinataires et aux situations (résultats d'évaluation, pratiques mises en place, résultats observés)
- Justifier les choix professionnels, l'usage des outils choisis ou les pratiques mises en place.
- Restituer des données relatives à l'enfant à tous les âges à l'oral de manière adaptée selon l'auditeur (médecin, enseignant, parent, enfant, collègue).
- Communiquer dans l'intérêt de l'enfant à tous les âges avec des professionnels d'autres disciplines.
- Identifier et mettre en œuvre les grandes étapes d'une recherche scientifique en psychologie
- Réaliser une revue de la littérature scientifique
- Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives des données
- Présenter les résultats d'une recherche (orale et écrite) selon les normes de la discipline (APA)
- Collecter des données dans le cadre d'une recherche
- Participer au rayonnement et à la diffusion des travaux de recherche (séminaires, conférences, publications)
- Participer, conduire et valoriser une recherche scientifique en psychologie du développement chez l'enfant à tous les âges (bébé, enfant, et adolescent) et l'adulte.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP38992BC01 — Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP38992BC02 — Produire et mobiliser des savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP38992BC03 — Mettre en oeuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP38992BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP38992BC05 — Assurer une veille scientifique sur les concepts et les théories de la psychologie pour construire le raisonnement et faire le choix pertinent et actualisé des interventions

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser la littérature scientifique et les modèles pertinents par rapport à son champ d'activité.
- Référer les connaissances théoriques aux situations-problèmes rencontrées sur le terrain
- Identifier, sélectionner, synthétiser, et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour

documenter un sujet.

- Se tenir à jour sur l'actualité des modalités et techniques d'intervention psychologiques et leur efficacité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP38992BC06 — Etablir un diagnostic psychologique en respectant le code de déontologie des psychologues

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser la demande, en proposer une reformulation ou la co-construire avec les demandeurs en fonction des besoins mis à jour et des objectifs visés
- Conduire un entretien (individuel ou en groupe), une anamnèse
- Utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés à la situation et au(x) public(s) : observations, entretiens, tests psychologiques...
- Chercher des informations complémentaires (par observation, enquête, expérimentation...)
- Analyser, mettre en lien et interpréter les informations recueillies
- Établir un diagnostic permettant l'élaboration de propositions d'intervention en psychologie fondées théoriquement
- Établir un diagnostic permettant l'élaboration de propositions d'intervention informées par les connaissances en psychologie du développement.
- Situer les particularités d'une personne par rapport à des repères connus dans les modèles de développement en étant sensibles aux périodes de transition.
- Prendre en compte la pluralité des développements notamment selon les situations de vulnérabilité, de handicap et des troubles neuro-développementaux (diagnostic, approches et mise en place de remédiation adaptée).
- Pratiquer l'observation clinique de l'enfant à tous les âges.
- Repérer précocement des signes souvent associés à des troubles du développement.
- Ajuster ses observations, son écoute clinique et son discours à l'âge de l'enfant et son niveau de développement.
- Mener un examen psychologique adapté à l'âge de l'enfant : choix des outils, passation, analyse et compte rendu.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP38992BC07 — Proposer et mettre en place une intervention psychologique en respectant le code de déontologie des psychologues

LISTE DE COMPÉTENCES

- Elaborer et concevoir une intervention ciblée et adaptée (objectifs, modalités...)
- Mettre en place une intervention (conseil, orientation, prévention, soin, formation...)
- Evaluer le bénéfice de l'intervention et réajuster, le cas échéant
- Intervenir sur les médiations (contexte familial, socio-économique, groupe de pairs, institutionnels) entre les déterminants connus et leurs conséquences développementales probables.
- Accompagner et encourager le développement de l'enfant à tous les âges en prenant en compte son contexte culturel, social, éducatif et institutionnel, tout au long de sa vie, et en fonction de son handicap/ses troubles/sa pathologie, son âge, et son niveau de fonctionnement.
- Accompagner l'enfant à tous les âges dans ses relations socio-émotionnelles au sein des groupes tels que la famille et les pairs dans une perspective épigénétique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP38992BC08 — Evaluer, analyser et interroger sa pratique en respectant le code de déontologie des psychologues

LISTE DE COMPÉTENCES

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité des situations
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité, en respect des évolutions de la réglementation
- Inscrire son activité dans le respect des règles juridiques, déontologiques et éthiques de la profession de psychologue (code de déontologie des psychologues)
- Interroger sa pratique dans le cadre de participation à des groupes de travail, de pilotage ou d'analyse des pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP38992BC09 — Se positionner (par rapport à l'équipe, l'institution, le réseau de partenaires) et tenir compte du cadre en respectant le code de déontologie des psychologues

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se positionner professionnellement dans une équipe pluridisciplinaire et situer son rôle par rapport aux autres intervenants du secteur d'exercice (santé, social, éducation, travail, justice, ...).
- S'inscrire dans les réseaux et différents partenaires intervenant dans la prise en charge
- Inscrire son activité dans le respect des cadres institutionnels : contribuer au projet de service, au projet d'établissement
- Analyser les politiques sociales et leur répercussion sur les pratiques professionnelles
- Appréhender l'environnement juridique qui régit le monde du travail
- Mobiliser et coordonner les personnes et institutions impliquées dans le développement de l'enfant et l'adolescent (médecins de famille, enseignants, professionnels de santé, etc.).
- Interagir avec les institutions de protection de l'enfance et utiliser les procédures de signalement ainsi que le contexte psycho légal dans lequel ces procédures s'inscrivent.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP38992BC10 — Mettre en place une activité de communication dans le cadre professionnel en respectant le code de déontologie des psychologues

LISTE DE COMPÉTENCES

- Adapter la communication aux destinataires et aux situations (résultats d'évaluation, pratiques mises en place, résultats observés)
- Justifier les choix professionnels, l'usage des outils choisis ou les pratiques mises en place.
- Restituer des données relatives à l'enfant à tous les âges à l'oral de manière adaptée selon l'auditeur (médecin, enseignant, parent, enfant, collègue).
- Communiquer dans l'intérêt de l'enfant à tous les âges avec des professionnels d'autres disciplines.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP38992BC11 — Participer à la réalisation d'une activité de recherche et de production scientifique en psychologie en respectant le code de déontologie des psychologues

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et mettre en oeuvre les grandes étapes d'une recherche scientifique en psychologie
- Réaliser une revue de la littérature scientifique
- Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives des données
- Présenter les résultats d'une recherche (orale et écrit) selon les normes de la discipline (APA)
- Collecter des données dans le cadre d'une recherche
- Participer au rayonnement et à la diffusion des travaux de recherche (séminaires, conférences, publications)
- Participer, conduire et valoriser une recherche scientifique en psychologie du développement chez l'enfant à tous les âges (bébé, enfant, et adolescent) et l'adulte.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N : Administration des entreprises
- O : Administration publique
- S : Autres activités de services (associations)
- Q : Santé humaine et action sociale

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Psychologue
- Psychologue spécialisé : bébé, enfant, adolescent, parentalité
- Psychologue de l'éducation nationale (sous réserve de réussite du concours national)
- Psychologue du développement de l'enfance et de l'adolescence
- Formateur en psychologie du développement dans les secteurs relatifs à la petite enfance, l'enfance ou à l'adolescence liés à l'éducation, à la santé ou aux loisirs
- Cadre dirigeant d'institutions ou structures d'accueil, d'accompagnement psycho-éducatif et social ou de soin des institutions de l'enfance et de l'adolescence
- Chargé d'étude ou de recherche en psychologie du développement et pratiques cliniques (Action-Recherche Petite Enfance)
- Responsable, consultant(e) et conseiller(ère) de formation et de dispositifs de formation
- Concepteur de stratégies et matériels éducatives (notamment avec les nouvelles technologies)
- Formateur de personnel éducatif et paramédical dans les structures d'accueil, d'accompagnement psycho-éducatif et social ou de soin des institutions de l'enfance et de l'adolescence
- Chargé d'études en sciences humaines
- Enseignement et recherche en psychologie du développement dans le cadre de la préparation d'un doctorat

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La profession de psychologue est la seule profession réglementée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

L'usage du titre de psychologue est protégé par la loi n°85-772 du 25 juillet 1985 publiée au JO du 26 juillet 1985.

L'obtention du titre de Psychologue est conditionnée par une formation complète de Psychologie (Licence ET Master) et le respect des conditions de stage définies par l'Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n°90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.

Les titulaires d'une Licence et d'un Master de psychologie sont autorisés à faire usage du titre de psychologue selon les textes en vigueur et sont reconnus par le Répertoire français d'Automatisation des listes (ADELI).

Tous les parcours de Master de la présente mention donnent accès au titre professionnel de psychologue, sous

réserve d'avoir acquis précédemment la Licence de psychologie sans équivalence et d'avoir effectué au minimum 500 heures de stage encadré par un psychologue référent ayant au moins trois ans d'activité professionnelle.

Cf.

- Loi du n°85-772 du 25 juillet 1985 publiée au JO du 26 juillet 1985 (article 44).
- Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié, fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.
- Décret n°2017-120 du 1er février 2017 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement des Psychologues de l'Education Nationale

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 964 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) T6X61 — Employés des services divers · tension 2/5 (Faible) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée) V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	54 901
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	20 %
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) T6X61 — Employés des services divers V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 462 €
Selon la branche	7 000 € – 9 856 €
Prise en charge	Branches concernées
9 462 €	Valeur par défaut · 209 branches
9 856 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme, CPNE-FP du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif
8 800 €	CPNEF Missions Locales et PAIO
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	30/06/2029
Date de dernière délivrance possible	30/06/2032

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://u-paris.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38992/>

Où se former

Formations référencées	6
Organismes	3
Régions couvertes	2
Prix indicatif	500 € – 7 900 €
Durée	318 – 375 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	4
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	75 %
Période	09/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	3 951 €
Coût moyen par dossier	1 317 €
Durée moyenne	423 h
Période	09/2024 – 06/2026
France compétences	89 %
Reste à charge titulaire	7 %
France Travail	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.